

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LA FILLE DE MARGUERITE

DEUXIÈME PARTIE.—MLLE DE TERRY'S.

XIII

— Où votre éducation s'est-elle faite ? reprit le juge d'instruction.

— A Troyes, au pensionnat de madame Lhermitte, répondit Honorine.

— Quand l'avez-vous quitté ?

— A l'époque où mon père, fatigué de ses voyages et ne voulant plus quitter Paris, m'a rappelée auprès de lui à l'hôtel du boulevard Malesherbes... Il y a de cela six ans.

— M. de Terrys allait-il souvent vous voir pendant votre séjour au pensionnat de Troyes ?

— Jamais.

— C'est lui qui vous y a conduite, cependant ?

— Non, c'est une femme de confiance.

— Et qui vous en a ramenée ?

— Philippe, le valet de chambre de mon père.

Le juge d'instruction pensait :

— On ne connaissait point le comte à la pension, il a donc pu s'y rendre incognito pour visiter son autre fille, et c'est depuis cinq ans seulement que la jeune Renée a vu le protecteur mystérieux qui se faisait appeler Robert, le prénom de M. de Terrys... Tout cela coïncide à merveille, tout cela s'enchaîne, et je commence à croire que le chef de la sûreté ne s'illusionnait pas.

Honorine, les yeux fixés sur le magistrat, attendait une

autre question. M. Villeret demanda :

— Quel était l'état de santé de votre père lorsque vous êtes venue le rejoindre à Paris ?

— Ses longs voyages l'avaient fatigué beaucoup, cependant il se portait bien.

— N'est-il pas tombé malade quelque temps après votre retour auprès de lui ?

— Oui, monsieur.

— Cette maladie a duré deux mois, et à partir de ce moment le comte a décliné d'une façon visible dont tout le monde dans son entourage a été frappé.

— C'est vrai.

— Pendant la maladie de votre père avez-vous fait appeler un médecin ?

— Non, monsieur.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il me le défendait.

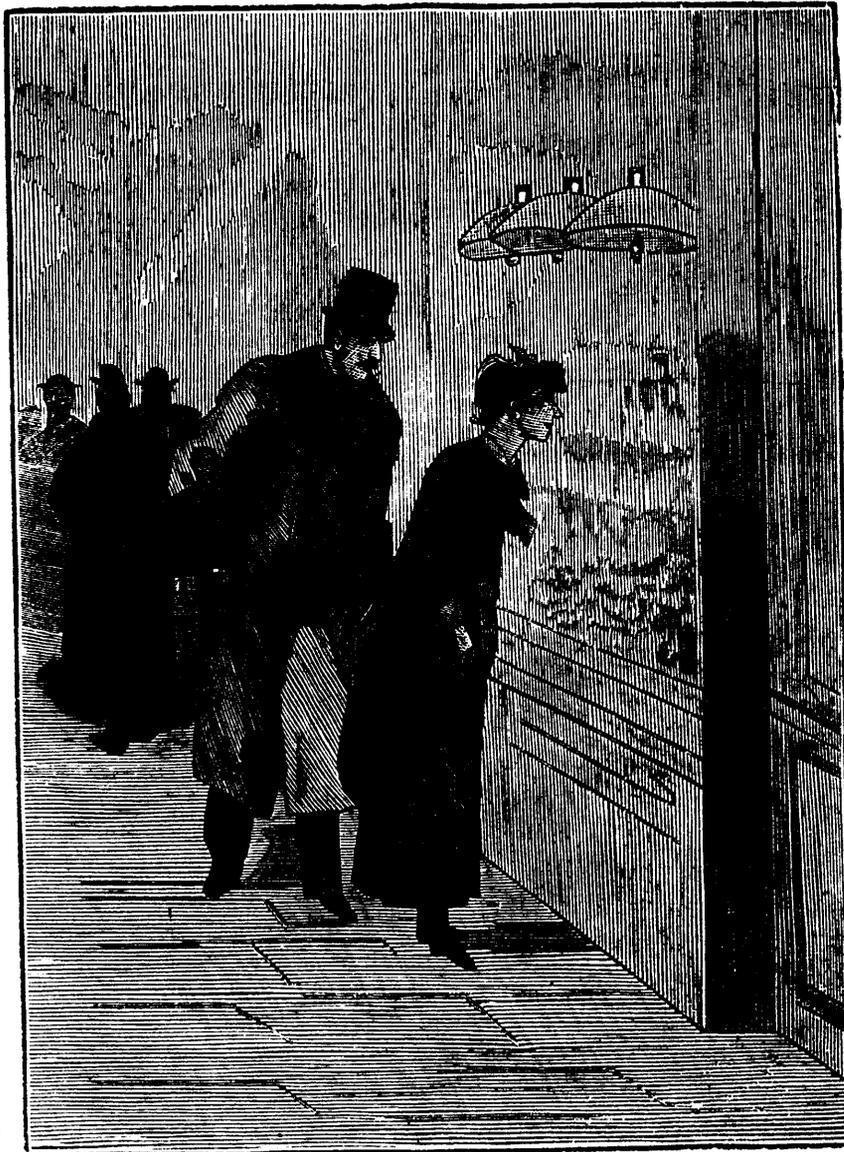
— Voilà une défense bien étrange, et votre obéissance est plus étrange encore ! s'écria le juge d'instruction. Votre père souffrait sous vos yeux, sa vie pouvait être en danger, et l'affection filiale ne vous donnait pas le courage de violer la consigne et d'invoquer les secours de la science médicale !

— Mon père ne croyait pas à cette science.

— Soit ! mais votre devoir strict était de combattre cette incrédulité et, je vous le répète, de ne tenir aucun compte d'une défense insensée.

— Encore une fois, monsieur, je me croyais dans mon devoir en obéissant.

— C'est-à-dire que, maîtresse absolue de la maison d'un



Ses yeux dévoraient une paire de boucles d'oreilles...

vieillard affaibli, vous vouliez éloigner les regards clairvoyants qui pouvaient vous gêner dans l'accomplissement du crime.

— L'accomplissement du crime ! répéta la jeune fille avec égarment. Un crime a donc été commis, on ose l'affirmer, et c'est moi qu'on accuse d'un parricide ! Mais c'est monstrueux ! C'est de la folie !... Vous ne croyez pas cela, vous, monsieur ! Vous n'admettez pas qu'il existe une enfant assez lâche, assez infâme, pour empoisonner lentement son père, pour suivre d'un œil sec les progrès de la mort versée par elle, et pour assister sans frémir à une agonie de cinq années ! Non, non, vous ne pouvez le croire ! Dieu ne permettrait pas une action pareille, vous le savez bien. Mon père avait rapporté des Indes le germe d'une maladie de langueur terrible et, convaincu qu'elle était incurable, il refusait de la combattre... Voilà la vérité.

L'accent d'Honorine était si émouvant, une telle intensité de douleur se peignait sur son visage, que le magistrat se sentit remué malgré lui. Mais sa conviction était faite. Nos lecteurs le savent. Il lutta contre l'émotion qui l'envahissait, et dit froidement :

— Expliquez alors, dans le cadavre de votre père, la présence du poison qui l'a tué.

Mademoiselle de Terrys passa les deux mains sur son front avec un geste de folle, et les yeux hagards, la voix rauque, demanda :

— Il y avait donc du poison ? Mon père a donc été vraiment empoisonné ?

— Vous le savez bien.

Honorine laissa tomber sa tête sur sa poitrine et se tut. Le juge d'instruction prit le plateau supportant la carafe, le verre et la cuiller que nous connaissons, et le plaça devant la jeune fille.

— Vous connaissez ces objets ? dit-il.

— Oui, monsieur... ils se trouvaient sur l'un des meubles du cabinet de mon père.

— N'est-ce pas dans ce verre que vous lui présentiez les potions préparées par vous ?

— Mon père ne prenait aucune potion, je n'en ai jamais préparé.

— Ce n'est point ce que vous avez répondu au chef de la sûreté lors de votre arrestation... Ce n'est point ce que disent les familiers de votre demeure. Ils affirment vous avoir vue plus d'une fois présenter à M. de Terrys ce verre plein d'un breuvage composé par vous hors de sa présence.

— Ceci, monsieur, n'est qu'un malentendu.

— Comment ?

— Mon père, habituellement altéré, aimait les boissons rafraîchissantes et je lui préparais souvent un verre de grenadine.

— Breuvage inoffensif que vous saviez rendre mortel.

— C'est faux, monsieur ! c'est faux !

— On a trouvé du poison dans ce verre.

Honorine frissonna de tout son corps ; sa pâleur devint livide ; ses sanglots longtemps contenus éclatèrent.

— Mon Dieu, balbutia-t-elle, mon Dieu, ayez pitié de moi ! Si vous m'avez condamnée, faites-moi mourir tout de suite, mais ne me torturez pas ainsi.

Le juge d'instruction laissa s'écouler quelques secondes pour donner à mademoiselle de Terrys le temps de se calmer, puis il reprit.

— Recevez-vous beaucoup de visiteurs à l'hôtel ?

— Non, monsieur, le moins possible.

— Pourquoi ?

— Près de mon père malade pouvais-je être mondaine et songer au plaisir ?

— Votre but n'était-il pas plutôt de créer la solitude autour du comte en éloignant de lui des amis qui se seraient inquiétés de son état ?

Honorine cacha son visage dans ses mains.

— Ah ! tenez, monsieur, dit-elle ensuite, je ne répondrai plus... A ces insultantes questions aucune réponse ne doit être faite.

— Ce n'est pas en vous taisant que vous parviendrez à me convaincre.

— Vous convaincre de quoi ?... Vous me croyez coupable et je suis innocent.

— Je ne crois rien... je cherche à m'éclairer... Aidez-moi par vos explications... Vous n'aimez pas qu'on visitât votre père, je fait est attesté par des témoignages dignes de foi.

— Je n'aimais pas qu'on vînt le harceler... Il était en butte à de continuelles demandes d'argent. Dans son état de souffrance il pouvait être dupe, n'ayant pas la force de résister à des sollicitations importunes...

— Et vous avez peur de voir amoindrir par de fausses spéculations la fortune que vous convoitiez... Vous teniez à ce que l'argent du comte restât dans sa caisse et les valeurs dans son portefeuille, par conséquent sous votre main.

— Eh ! monsieur, j'ai su qu'il devait mettre une grosse somme dans les entreprises d'un de ses amis, M. Pascal Lantier, et je n'ai fait aucune tentative pour l'en détourner.

— Vous saviez que M. Pascal Lantier était le débiteur de votre père ?

— Oui, monsieur.

— Connaissez-vous le chiffre de la somme prêtée par le comte ?

— Je l'ignorais, mais je n'ignorais point que ce chiffre était considérable.

— Saviez-vous que le remboursement a été fait peu de jours avant la mort de votre père ?

— Non, monsieur.

— Cela semble difficile à croire.

— Cela est, cependant.

— Ni six cent mille, — (car il s'agit d'un million), n'a pu être retrouvé à l'hôtel de Terrys.

— J'en suis surprise...

— Le comte n'a pas fait mention sur ses livres de cette retrace, et cependant M. Lantier a dans les mains les pièces prouvant qu'il a payé réellement.

— La tête de mon père s'affaiblissait aussi bien que son corps. Un instinct de vieillard lui aura fait cacher la somme au moment où il la recevait. On la retrouvera plus tard.

— Vous affirmez ne pas l'avoir touchée ?

— Oui monsieur...

— Etant au pensionnat, vous vous occupiez de chimie ?

— Oui, monsieur, de physique et de chimie... Je trouvais ces sciences attrayantes...

— L'étude des poisons vous intéressait ?

— Je l'avoue.

— On ne se rend pas bien compte du genre d'intérêt que la toxicologie pouvait offrir à une jeune fille.

— Un intérêt de curiosité et de terreur.

Le juge d'instruction regarda mademoiselle de Terrys bien

en face dans le blanc des yeux,—(pour nous servir de l'expression vulgaire),—et dit, en appuyant sur chaque mot :

— Vous préparez l'avenir ? De quel poison avez-vous fait usage pour tuer le comte ?

Honorino se leva d'un bond, la lèvre frémissante, le regard chargé d'éclairs.

Le garde qui restait debout dans un angle du cabinet, croyant qu'elle allait se ruier sur le juge d'instruction, s'élança vers elle et la saisit par le bras.

M. Villeret lui fit signe de ne point intervenir. Il obéit avec un regret manifeste et regagna sa place.

— Ah ! c'est horrible ! s'écria la jeune fille d'une voix déchirante en se tordant les mains. Votre conviction est si forte que vous voulez m'arracher par surprise l'aveu d'un crime dont je suis innocente ! Vous me demandez quel est le poison... S'il existe, la science doit le savoir, moi je ne le sais pas...

— Croyez moi, mademoiselle, vous vous engagez dans un système de dénégations préjudiciable à vos intérêts... Je vous engage à y renoncer... Des aveux complets et un repentir sincère pourraient vous valoir la pitié des juges.

— La pitié, je n'en veux pas ! répondit fièrement mademoiselle de Terrys en relevant la tête, je ne veux que justice... Si les juges me condamnent, tant pis pour eux... je mourrai martyre, ce n'est pas moi qu'il faudra plaindre !

— Quelle grande comédienne ! se dit le juge d'instruction.

Puis, à haute voix :

— Ainsi, vous niez ?

— De toutes les puissances de mon âme, de toutes les forces de mon indignation ! répliqua la jeune fille avec violence. Voyons, monsieur, pour commettre un crime il faut un mobile, quel qu'il soit, la haine, la cupidité, la vengeance... On ne tue pas pour le plaisir de tuer, n'est-ce pas ? Eh bien ! Quel aurait été mon but ? La fortune de mon père aurait été la mienne et je pouvais à ma guise disposer de ses revenus. Je jouissais à l'hôtel d'une liberté complète et d'une autorité sans contrôle, vous le disiez vous-même tout à l'heure. J'aimais tendrement ou plutôt j'adorais mon père dont la bonté ne se démentait point et qui me rendait ma tendresse avec usure. Pourquoi serais-je devenue l'un de ces monstres dont les annales judiciaires parlent avec horreur et qui sont des phénomènes monstrueux dans l'humanité ?— J'ai une amie, une femme honorable entre toutes et qui, beaucoup plus âgée que moi, pourrait presque être ma mère... Voyez-la... interrogez-la. Elle m'aime comme si j'étais sa fille et me connaît bien... Elle vous dira ce que je suis... ce que j'ai toujours été. Elle vous jurera, elle vous prouvera que je ne puis être coupable, et plaidera ma cause avec tant d'éloquence que vous partagerez sa conviction...

Honorine sanglotait. Brusquement M. de Villeret demanda :

— Savez-vous que vous avez une sœur ?

Cette question produisit sur la jeune fille un effet de stupeur. Elle balbutia, en regardant le magistrat d'un air égaré :

— Une sœur ?... Je ne comprends pas ce que vous voulez dire, monsieur. Ma mère n'a jamais eu qu'un enfant. Cet enfant, c'est moi, et mon père ne s'est pas remarié.

— Je sais cela, mais votre père peut vous avoir caché la naissance d'une fille illégitime.

— Monsieur, vous insultez sa mémoire !

— La justice chercho à s'éclairer et n'insulte jamais. Répondez-moi sans discuter :— Ignorez-vous l'existence d'une autre enfant du comte de Terrys ?

— Je l'ignore et je n'y crois pas.

— Votre père ne vous a jamais donné à entendre qu'après lui sa fortune pourrait être partagée ?

— Jamais.

— Pouvez-vous me dire ce qu'est devenu le testament qu'on a vainement cherché dans les papiers de votre père ?

— Encore une fois, monsieur, mon père n'avait pas besoin de tester, puisque j'étais son unique héritière.

— Cette sœur dont vous niez l'existence a reçu son éducation dans le même pensionnat que vous...

Honorine croyait rêver.

— Dans le même pensionnat que moi !... répéta-t-elle.

— Oui, on l'appelait Renée... Cette enfant, dont la naissance était entourée de ténèbres, avait reçu depuis son enfance les soins d'une dame Ursule et ne connaissait son mystérieux protecteur que sous le nom de Robert.

— Mais, monsieur, dit alors mademoiselle de Terrys, vous me racontez l'histoire d'une jeune fille dont mon amie de pension Pauline Lambert, me parle dans une des lettres que vous avez fait saisir à l'hôtel.

— Oui, c'est bien de cette jeune fille qu'il s'agit... Quelques jours avant la mort de votre père, elle a été retirée du pensionnat de Troyes par madame Ursule, une créature payée sans doute, et depuis lors elle a disparu. L'existence tout à coup révélée de cette sœur inconnue, venant vous enlever la moitié de votre héritage, ne vous paraît-il pas un suffisant motif pour expliquer un premier crime et peut-être un second ?

Honorine écoutait avec une épouvante grandissante à chaque parole du juge d'instruction. Un tremblement convulsif agitait son corps ; ses yeux prenaient cette expression indéfinissable qu'on rencontre dans les yeux des fous.

Soudain elle poussa un cri déchirant, porta ses deux mains à son cœur, comme pour en comprimer les battements qui l'étouffaient, et, perdant l'équilibre, roula de la chaise sur le parquet.

Le greffier et le garde coururent à elle et la soulevèrent.

— Ah ! se dit avec joie M. Villeret, convaincu qu'il avait touché le point sensible,—j'ai frappé juste cette fois... Elle se sent perdue.

— Que faut-il faire ? demanda le garde.

— Appelez un huissier de service et emportez la prévenue.

Quelques instants plus tard cet ordre était exécuté. Le greffier vint se rasseoir en hochant la tête d'un air singulier.

— L'interrogatoire n'est pas signé, monsieur... dit-il.

— Vous irez demain à Saint-Lazare... vous en donnerez lecture à la prévenue et elle signera...

— Bien, monsieur...

— Ah ! cette jeune fille est d'une jolie force !... reprit le juge d'instruction.

— Elle a peut-être la force de la vérité... répliqua le greffier nettement.

M. Villeret regarda son subordonné d'un air d'étonnement profond.

— La croiriez-vous donc innocente ? s'écria-t-il.

— Je ne la crois pas coupable.

— Mais c'est insensé ! Tout l'accuse, même cet évanouissement qui prouve combien a frappé juste le dernier coup que j'ai porté. Avec un peu de réflexion vous comprendrez cela...

En sa qualité de personnage subalterne, le greffier ne voulait pas et n'osait pas disputer avec son supérieur.

— Vos ordres, monsieur ? fit-il.

— Relisez-moi l'interrogatoire...

La lecture commença. M. Villeret prenait des notes.

Quand il eut écouté jusqu'au bout il demanda :

— N'avons-nous pas au nombre des témoins cette dame Bertin dont a parlé la prévenue ?

— Oui, monsieur, madame veuve Bertin, rue de Valenciennes...

— Mademoiselle de Terrys invoque son témoignage... J'entendrai cette dame.

— Faut-il lui adresser un mandat de comparution pour demain ?

— Non. Il y aura temps la semaine prochaine...

— J'ai besoin d'étudier les témoignages et de me recueillir. Passez chez le chimiste aujourd'hui, j'ai hâte de connaître les conclusions de son rapport relativement à la nature du poison.

— Ce sera fait, monsieur...

Le juge d'instruction signa diverses pièces administratives et quitta son cabinet.

XXIII.

Nous avons vu Pascal Lantier se rendre en toute hâte à la brasserie Dreher. Léopold l'y attendait avec impatience et anxiété. Lorsqu'il le vit entrer haletant, le visage défait, le regard sombre, il comprit que quelque chose d'anormal venait de se passer au palais de justice.

Pascal s'approcha de son cousin.

— J'ai à te parler... lui dit-il.

— Eh bien, j'écoute.

— Oh ! pas ici !...

— As-tu une voiture à la porte ?

— Non.

— Va vite en chercher une... Je règle ma dépense et je te rejoins.

Le constructeur quitta la brasserie et héla un fiacre qui passait à vide devant le théâtre, regagnant la station du quai.

L'ex-résolutionnaire sortit presque aussitôt et rejoignit son cousin.

— Où faut-il vous conduire ? demanda le cocher.

Les deux complices n'avaient aucun but déterminé.

Il s'agissait simplement pour eux de causer en toute liberté sans espionnage possible.

— Remontez la rue Rivoli et la rue Saint-Antoine jusqu'à la Bastille, répondit Léopold ; vous prendrez ensuite le boulevard Beaumarchais.

— A l'heure ?

— Bien entendu.

Le cocher regarda sa montre et secoua ses guides sur le dos de sa haridelle qui partit au trot.

— Ah ! ça, voyons, que s'est-il passé là-bas ? demanda l'évadé de la prison de Troyes. Ton visage bouleversé me fait craindre que tu n'aies commis quelque imprudence...

— J'ai fait preuve au contraire d'un sang-froid et d'une

force de volonté de premier ordre, puisque je ne me suis ni troublé, ni trahi... et je te jure cependant qu'il y avait de quoi perdre la tête...

— Ah ! diable !... De quoi s'agissait-il donc ?

— De l'affaire du comte de Terrys...

— Tu vois que j'avais deviné juste...

— Oui, mais tu ne te doutais guère qu'il serait aussi question de notre cousin.

— Quelle cousine ?

— De Renée, et de madame Ursule.

— Qu'est-ce que tu me chantes ? murmura Léopold dont la physionomie se rembrunit : Je n'y comprends goutte et je déteste les énigmes...

— Je vais m'expliquer... écoute-moi.

Pascal alors, lentement, posément, répéta mot pour mot l'interrogatoire qu'il venait de subir, laissant ainsi à son cousin le temps de peser les réponses et de se rendre compte de leur portée.

Léopold, il nous semble inutile de l'affirmer, prêtait à ce récit une extrême attention.

Une vague épouvante s'empara de lui, lorsque Pascal parla de Renée et d'Ursule, affirmant que le juge d'instruction regardait la jeune fille comme l'enfant du comte, et la duègne comme un mercenaire à ses ordres.

— Que signifie cela ? murmura-t-il. Quel hasard étrange et malfaisant vient mêler Renée à cette affaire ?

— Je me suis fait cette question comme toi, et, pas plus que toi, je n'ai pu y répondre...

— Cet imbécile de juge croit Renée la fille de M. de Terrys ?

— Oui.

— C'est insensé !

— Je le sais bien, mais c'est comme ça...

— Où nous mène ce diabolique imbroglio ?

— A notre perte peut-être... fit Lantier d'une voix sourde.

— Allons donc ! répliqua Léopold en haussant les épaules. Nous sommes toujours les maîtres de la situation, mais Renée devient de plus en plus dangereuse, puisque la police va se mettre à la chercher, ce qu'elle n'avait pas fait jusqu'ici. Donc il faut se hâter d'en finir avec elle...

— Que devient Jarrelonge ? demanda Pascal après un silence.

— Introuvable... Il aura quitté Paris... d'ailleurs peu m'importe en ce moment. Ce n'est pas lui qui me préoccupe pour le quart-d'heure, c'est la justice égarée sur une fausse piste et mêlant Renée au drame du boulevard Malesherbes ! Quel incompréhensible mystère !... Nous marchons à tâtons en pleine obscurité !...

Le fiacre dans lequel se trouvaient Pascal et Léopold ralentissait sa marche. Le constructeur mit la tête à la portière pour constater la cause de ce ralentissement. C'était un embarras de voitures.

On venait de s'engager sur le boulevard Beaumarchais. Soudain Pascal poussa une exclamation de surprise.

— Qu'y a-t-il donc ? fit Léopold.

— Une nouvelle complication... Regarde...

— Quoi ?

— Le coupé de maître qui vient de s'arrêter près du trottoir...

— Je le vois...

— Une femme descend... Cette voiture est celle de ma belle-sœur, Marguerite Bertin, et c'est Marguerite elle-même qui traverse le trottoir pour entrer dans le magasin de madame Laurier.

— Où se trouve Renée ?... s'écria l'ex-résolutionnaire en frissonnant.

— Oui.

Léopold baissa la glace de devant.

— Rangez-vous de l'autre côté du boulevard, là, en face et faites halte... commanda-t-il au cocher.

Ce dernier obéit aussitôt. Pascal était pâle comme un mort. Des gouttes de sueur froide perlaient à la racine de ses cheveux.

— Marguerite sait-elle donc que Renée est sa fille ? balbutia-t-il. Va-t-elle la chercher ?... la reprendre ?

L'écadé de Troys ne répondait pas. Les traits contractés, il rivait ses yeux sur le magasin de dentelles.

— Il faut savoir ce qui se passe... pouraivit Pascal.

— Ton fils aurait-il vu ta belle-sœur et l'aurait-il mis au courant de ce qui concerne Renée ? demanda Léopold.

— C'est bien peu probable.

— Mais ce n'est pas impossible... Tout est à craindre.

— Je m'en assurerai.

— Comment ?

— En questionnant Paul.

— Point d'imprudences ! Une question maladroitement suffirait pour attirer l'attention du jeune homme et pour nous compromettre un jour. Nous devons être de plus en plus circonspects...

— Cependant il importe de savoir à quoi nous en tenir et de prendre un parti.

— Descendons, et attendons en nous promenant que ta belle-sœur sorte de la boutique.

— Elle pourra nous voir.

— Il fait presque nuit, elle ne te reconnaîtrait pas... D'ailleurs le boulevard est à tout le monde et ta présence ici n'aurait rien de suspect.

Les deux hommes mirent pied à terre et se promènèrent de long en large sans perdre un seul instant de vue le magasin de madame Laurier.

C'était bien en effet Marguerite qui venait d'entrer chez la marchande de dentelles dont elle était depuis longtemps la cliente, mais la nécessité de différents achats amenait seule madame Bertin au boulevard Beaumarchais. En franchissant le seuil de la boutique, la pauvre mère ne se doutait pas qu'elle allait se trouver auprès de sa fille, la voir et lui parler.

Madame Laurier, assise derrière son comptoir, préparait des factures. Renée remettait en place des dentelles sorties des cartons pour les montrer aux acheteurs.

La petite Zénaïde venait d'allumer le gaz et de se réinstaller devant un métier sur lequel elle faisait des reprises à un voile déchiré. Zénaïde avait quatorze ans et demi.

Elle était le type du trottoir, curieuse, bavarde et moqueuse, un vrai gavroche femelle, pourvu amplement de cet esprit parisien qui court les rues, maligne comme un singe, gourmande comme un chat, ayant la langue bien pendue, la riposte vive, et douée d'une coquetterie précocée qui ne faisait augurer rien de bon pour l'avenir. A ces qualités négatives Zénaïde joignait une dissimulation de premier ordre.

On lui aurait au magasin, comme on dit vulgairement, donné le bon Dieu sans confession ; mais, une fois hors de la

présence de Madame Laurier, qui ne présentait pas et qui n'admettait ni curiosité, ni bavardage, ni monsonge, Zénaïde s'en donnait à cœur-joie avec les petites ouvrières de son quartier en apprentissage dans les magasins de lingerie ou de confections, et qu'elle rencontrait le soir en regagnant le faubourg Saint-Antoine où demeurerait sa mère, une brave femme restée veuve avec plusieurs enfants, gagnant sa vie tant bien que mal en faisant des pravaies à raison de sept, neuf, et onze sous la douzaine.

Madame Laurier, Renée et Zénaïde se trouvaient donc seules dans le magasin lorsque Marguerite en franchit le seuil.

Renée s'avangait déjà vers la nouvelle venue pour lui demander ce qu'elle désirait, mais la patronne, reconnaissant une cliente, quitta son comptoir et ses écritures, et se hâta d'aller à sa rencontre en lui disant :

— Soyez la bien venue, madame... Comme il y a longtemps que je n'ai eu l'honneur de vous voir ! permettez-moi de vous demander des nouvelles de votre santé... et acceptez un siège.

— J'ai été gravement malade, répliqua Marguerite en s'asseyant, et je suis souffrante encore...

— En effet vous êtes un peu pâle... et, que vois-je ! en grand deuil !...

— J'ai perdu mon mari.

— Recevez, madame, mes compliments de condoléance. Je sais ce que c'est... On prend d'abord le chagrin à cœur, et on se console peu à peu... J'y ai passé.

Marguerite hocha la tête et poussa un soupir...

La petite Zénaïde, fidèle à ses habitudes de curiosité, écoutait de toutes ses forces.

Renée avait regagné sa place près du comptoir et repris son travail ; mais, elle aussi, prêtait l'oreille, et sans cesser de mettre les dentelles en ordre, elle regardait à la dérobée madame Bertin.

Le visage sympathique et amaigri de celle-ci, l'expression douloureuse de sa physionomie, la simplicité pleine d'élégance de sa toilette de deuil, attiraient et captivaient son attention. Il lui semblait avoir entrevu dans un rêve lointain cette femme pâle et touchante.

En l'entendant parler, une indéfinissable émotion s'empara d'elle. La voix de l'inconnue faisait vibrer au fond de son âme une corde muette jusque-là.

— Qui me procure l'honneur de votre visite, madame ? poursuivait la maîtresse du magasin.

— Je viens vous demander s'il vous reste encore de cette dentelle dont vous m'avez vendu nouze mètres l'an passé ?

— Du point de Bruxelles... carton 18... Je me souviens parfaitement. Je n'en ai plus en magasin... J'ai fait une commande en Belgique et j'attends l'envoi. Êtes-vous très pressée ?

— Non, mais il ne faudrait pas cependant que cet envoi se fit trop attendre.

— J'écrirai tout à l'heure une lettre de rappel... Avant cinq ou six jours je serai certainement en mesure de vous satisfaire... Combien vous faut-il de mètres ?

— Dix.

— Je me ferai un devoir de vous les porter moi-même afin de m'assurer que cette dentelle est absolument conforme à celle que vous avez déjà. Si par extraordinaire il m'était impossible de sortir, je vous enverrais ma première demoiselle qui prendrait vos ordres.

En disant ces mots, madame Laurier désignait Renée. Marguerite suivit la direction du geste de la marchande, et

tourna ses yeux vers Renée qu'en entrant elle n'avait point remarquée.

Renée la contemplant avec une sorte d'extase. Madame Bertin, à la vue de cette figure angélique, de ces traits purs et charmants, de cette physionomie virginale, ne put contenir un mouvement d'admiration. Renée s'en aperçut, devint pouvre et baisa les yeux. Son cœur battait avec violence.

Un mystérieux instinct la poussait vers cette femme, qui de son côté ressentait pour la jeune fille une attraction pareille.

— Mademoiselle est ici depuis peu de temps ? demanda Marguerite vivement.

— Depuis peu de temps, oui madame, mais j'espère qu'elle ne me quittera pas de sitôt.

— Je l'espère aussi, madame... balbutia Renée. Vous êtes bonne pour moi, et toute ma vie je serai reconnaissante de l'accueil que vous m'avez fait...

Nous avons constaté l'impression produite sur la jeune fille par la voix de madame Bertin.

Marguerite, écoutant Renée, éprouva une sensation identique. Madame Laurier rompit le charme en prenant la parole, et en disant, avec des grâces commerciales :

— Est-ce tout ce que vous désirez, madame ?

Madame Bertin cessa de regarder Renée.

— Non, fit-elle, je voudrais avoir de quoi garnir deux robes de deuil.

— En dentelle de prix ?

— D'un prix moyen.

— Je vois ce qu'il vous faut... Renée, mon enfant, montrez à madame les guipures espagnoles du carton numéro 34... Moi je vais écrire à la fabrique de Bruxelles quelques lignes qui pourront être mises à la poste avant l'heure du courrier.

Au nom de "Renée," prononcé par madame Laurier, Marguerite tressaillit. Depuis qu'elle avait appris, en lisant l'acte de naissance rédigé à Romilly par les soins et pour la vengeance de Robert Vallerant, que sa fille s'appelait "Renée," c'était la première fois qu'on prononçait ce nom devant elle.

Son émotion grandit. Elle regarda de nouveau la jeune fille qui cherchait dans les casiers le carton désigné et qui, l'ayant trouvé, vint le placer tout ouvert sur le comptoir, en disant timidement :

— Madame veut-elle prendre la peine de s'assurer si ces guipures lui conviennent ?

Marguerite s'occupait à peine du carton ouvert sous ses yeux. Elle se sentait troublée jusqu'au fond de l'âme et cherchait en vain à s'expliquer les motifs de ce trouble.

— C'est parfaitement cela... dit-elle d'une façon toute machinale. Vous joindrez, je vous prie, une pièce de ces guipures à l'envoi que vous me ferez quand votre correspondant de Bruxelles vous aura répondu.

— Bien madame.

— Renée... Renée, se disait Marguerite. Elle se nomme Renée comme ma fille... Il me semble que ma fille doit avoir cette beauté d'ange et cette voix de cristal...

Madame Bertin, s'absorbant dans ses pensées, se souvenait à peine du lieu où elle se trouvait.

— Est-ce tout ce que vous désirez voir, madame ? demanda Renée.

Marguerite, tirée brusquement de sa rêverie, tressaillit.

— Oui, mademoiselle, répondit-elle en regardant de nou-

veau la jeune fille avec un attendrissement qui lui mettait des larmes dans les yeux. C'est tout...

— Alors, mon enfant, fit madame Laurier, prenez vite le carton que j'ai préparé tout à l'heure, et allez rue des Tournelles numéro 27, chez madame Gilbert, essayer la "sortie de bal" qu'elle attend... Vous vous en acquitterez mieux que Zénaïde...

— J'y vais, madame...

Le trotin fit une moue très prononcée et grommela entre ses dents blanches et pointues :

— On ne m'envoie plus en courses, maintenant ! Toujours à l'attache comme un pauvre chien !... Elle avait bien besoin de venir au magasin, cette demoiselle !

Renée avait mis son chapeau et son mantau. Elle prit un carton placé sur le comptoir et qu'une courroie maintenait fermé, puis, après s'être inclinée devant Marguerite, elle sortit.

Madame Bertin la suivit des yeux sans prononcer une parole, aussi longtemps qu'il lui fut possible de la voir. Zénaïde murmurait :

— Pourquoi donc que la belle dame dévisage comme ça notre demoiselle de magasin et ne me regarde seulement pas ? Il me semble que je la vauds bien, cette pie grièche de Renée.

— J'ai fini... dit madame Laurier en mettant sous enveloppe la lettre qu'elle venait d'écrire à l'adresse de son correspondant de Bruxelles.

Et elle revint à Marguerite.

— Cette enfant est charmante... fit tout haut cette dernière

— Vous parlez de Renée, madame ?

— Oui.

— Charmante en effet, douce, modeste, et d'une intelligence rare. C'est une heureuse acquisition que j'ai faite...

— Positivement il n'y en a que pour elle ! pensait le trotin avec aigreur. Ça devait agaçant à la fin !

— Ses parents habitent Paris ? continua la veuve.

— Non, madame, elle est orpheline...

— Orpheline ? répéta vivement madame Bertin.

— Oui, et jamais, m'a-t-elle dit, elle n'a connu ni son père ni sa mère.

— Pauvre petite ! reprit Marguerite très émue. Elle devait appartenir à une bonne famille, car elle a reçu de l'éducation.

— Cela saute aux yeux, mais j'ignore comment elle a été élevée... Un rien l'effarouche... J'ai voulu éviter tout froissement à la fierté un peu ombrageuse de son caractère, et je ne l'ai questionnée qu'à peine, car elle trouvait pénible de me répondre, je le voyais bien.

— Une sainte-nitouche qui vient on ne sait d'où ! se dit Zénaïde en haussant imperceptiblement les épaules. En voilà du joli monde !... Et c'est à ça qu'on me sacrifie ! Oh ! là ! là ! ça ne fait pas pitié !...

Marguerite poursuivit :

— Est-elle à Paris depuis longtemps ?

— Elle arrivait à peine de province quand elle est entrée chez moi... répliqua madame Laurier.

La veuve sentait redoubler son émotion.

Cette orpheline dont un mystère semblait entourer le passé, ce nom de Renée, tout cela lui rappelait sa fille. Le rapprochement était si étrange et si frappant qu'elle éprouvait un ardent désir de fouiller dans les ténèbres. Elle interrogea de nouveau :

— Par qui cette jeune fille vous a-t-elle été amenée ?

— Par son amie intime madame Verdier que je connais depuis longtemps... une excellente personne.

Ces quelques mots : " son amie intime, " suffirent pour dérouter complètement Marguerite.

Sa Renée, son enfant à elle, ayant quitté depuis quelques jours seules le pensionnat de madame Lhermitte, ne pouvait avoir pour amie intime une parisienne qui l'aurait pilotée, recommandée, placée...

Il semblait d'ailleurs matériellement impossible que l'enfant mise sous la surveillance de madame Sollier, femme de confiance de Robert Vallerand, fût seule à Paris et demoiselle de magasin.

Le vague espoir un instant caressé par Marguerite s'évanouissait. Cependant elle demanda :

— Savez-vous le nom de famille de mademoiselle Renée ?...

— Non, madame... Je ne suis même pas bien sûre qu'elle ait un nom de famille. Quelques mots de Zirza, — (c'est la dame dont je vous parlais), — m'ont fait supposer que Renée pourrait bien être une enfant naturelle...

— Pauvre petite !... répéta la veuve.

— Elle vous est sympathique, n'est-ce pas, madame ?

— Beaucoup, je l'avoue...

— Renée produit cet effet-là à tout le monde...

— Son visage, son regard et sa voix m'ont charmée.

— Comme moi, madame... je conviens qu'elle a fait ma conquête à première vue... Si feu Laurier m'avait laissé une fille, j'aurais voulu qu'elle ressemblât à Renée.

Marguerite poussa un long soupir, et demanda après un silence :

— Quand pouvez-vous être en mesure de me livrer ces dentelles ?

— Je vous l'ai dit, madame, dans cinq ou six jours, au plus tard... La lettre que je viens d'écrire est pressante.

— Aussitôt que vous les aurez reçues, faites-moi le plaisir de me les envoyer par mademoiselle Renée... Je voudrais la revoir...

— C'est entendu, madame...

— Encore une sortie et des profits de moins !... murmura Zénaïde dont la mauvaise humeur prenait des proportions imposantes. En voilà une pimbêche que je ne porte pas dans mon cœur !... Ah ! non, par exemple !

Marguerite échangea quelques derniers mots avec la marchande de dentelles et regagna sa voiture.

— A la maison ! dit-elle au cocher en s'asseyant dans un angle du coupé.

Elle ferma les yeux et se mit à penser à Renée.

— J'ai beau me dire que c'est impossible... balbutia-t-elle. Malgré moi, je doute... Pourquoi cette émotion, pourquoi ce trouble à la vue de cette jeune fille ? Est-ce la voix du sang qui parlait en moi ? Est-ce une illusion folle qui me faisait prendre un séduisant fantôme pour la réalité ?

" Robert Vallerand était riche et certainement il a laissé toute sa fortune à notre fille... Il m'a dit à Viry-sur-Seine, quelques heures avant de mourir, que je ne reverrais jamais mon enfant, et que son avenir était assuré. Donc ce ne peut être Renée qui se trouve dans un magasin de dentelles et travaille pour gagner sa vie...

" La raison me le dit, la logique me l'affirme, tout me le prouve... Et cependant je veux la revoir et je la reverrai... Madame Laurier me la promis... Je la questionnerai alors... Je l'interrogerai comme une mère interroge son enfant, sans l'effaroucher, sans la blesser... Elle aura confiance en moi... une confiance abso-

et j'apprendrai le secret de sa naissance... et je saurai si Dieu ne m'a pas mis en présence de ma fille...

Marguerite pleurait.

— Allons, je suis folle !... se dit-elle tout à coup en s'essuyant les yeux.

Et de nouveau elle répéta :

— C'est impossible... impossible... impossible !...

La pauvre femme rentra dans son hôtel désert, en proie à une angoisse indéfinissable, et sans cesse il lui semblait voir, comme à travers une gaze, le doux visage de Renée.

(A SUIVRE.)

Commencé le 12 octobre, 1882—No 146.

LES DRAMES DE L'ARGENT

PAR RAOUL DE NAVERY

VI

L'ERT ET L'ARGENT.

— Vous, dit-elle, vous apprenez à la classe des riches ; si vous venez à notre aide, c'est au nom de la charité. Vous nous parlez de Dieu et de la Providence, vous y croyez... C'est bon ! Vous affirmez qu'il y aura toujours des pauvres en ce monde, seulement vous venez leur montrer le ciel au delà de la terre... On peut vous croire, ou repousser votre religion... Vous ne nous trompez pas ! Des gens affirment que les prêtres consolent... Quelques-uns vous en veulent parce que vous jouissez de biens qui nous sont refusés. Je vous les envie, j'en souhaiterais ma part, et cependant après y avoir bien réfléchi, ce n'est pas vous que je hais davantage. Vous pouvez ne pas connaître toutes nos douleurs.

Les misérables, les infâmes, sont ceux qui nous trompent ! Ceux qui nous promettent de changer notre destinée, tandis qu'ils songent seulement à améliorer la leur... Oh ! contre les beaux parleurs de clubs et les orateurs de banquets patriotiques, je garde une rancune amère, que rien n'adoucirait et ne guérira. Si au lieu d'être une fille malade, pendant chaque jour un peu de sa vie, j'étais un homme robuste et hardi, j'aurais déjà trouvé l'occasion de régler le compte des prétendus amis du peuple !

Un accès de toux saisit Balsamie qui pressa à deux mains sa poitrine déchirée.

— Elle a raison, reprit la mère d'une voix sourde, elle a raison ! Quand je me souviens du passé qu'elle était trop jeune pour comprendre, je me dis que si jamais les hommes reviennent de là-bas, il faudra que justice se fasse !

— Ne vaudrait-il pas mieux pardonner ? demanda doucement Amice.

— Pardonnez ! demandez aux hyènes si elles perdent un coup de dent ? Elles rongent les cadavres jusqu'aux os, et elles ont raison, voyez-vous ! Jamais on ne croirait, à nous voir dans cette fange et cette misère, que nous avons joui d'une honnête aisance, mangeant à notre faim, ayant une robe neuve à chaque saison, et chantant toute la journée. Mon homme était charpentier, un rude état, mais bien payé ! Il besognait ferme et m'apportait l'argent des semaines. Je ne dis point que jamais il n'accompagnait un camarade au cabaret, mais ces choses-là nous sem-

blent naturelles, et pourvu qu'on ne nous rende pas malheureuses et que les enfants ne pâtissent point on oublie vite que le mari est entré un peu gris ou qu'il a eu la main trop lourde.

Le malheur voulut que Jean rencontrât un pays gouapeur, beau parleur, lisant pendant trois jours de la semaine des journaux dans les assommoirs, pérorant avec les camarades, se vantant d'avoir de hautes connaissances, et de compter des protecteurs influents. Il entraîna Jean à des réunions d'ouvriers, où chacun commença à dire du mal des patrons, à préparer l'organisation de grèves qui devaient nous apporter la famine ; à monter la tête de ceux qui jusque-là se bornaient à gagner leur salaire. Mon mari avait la tête faible. Il ne grisa des discours qu'il entendait, rentra chez lui le cerveau plein d'idées nouvelles, et me parla à son tour de ses droits, de ses revendications. Je ne comprenais rien à cela. Il avait le droit de vivre heureux avec nous... J'avais alors trois enfants. Que pouvait-il exiger de plus que le salaire de son travail ! Mais j'ai eu beau dire, beau prier, beau faire, Mathurin le Picard l'emporta sur moi. François déserta la maison, puis le chantier. Il ne travailla plus que par intervalles. Nous fîmes des dettes, le pain manqua.

Après lui avoir conseillé de renoncer à l'ouvrage, le Picard lui répéta que la femme devait nourrir les enfants, et un matin mon mari me déclara qu'il ne s'occuperait plus de nous. Oh ! vous ne savez pas, vous ne comprendrez jamais quel fut mon désespoir. J'aimais Jean, malgré sa faiblesse et ses défauts. Il était le père de mes enfants et voilà qu'il nous reniait et nous jetait à la rue, parce que le Picard lui répétait que les hommes sont égaux, que les patrons sont des voleurs, et que l'ouvrier doit recevoir sa part de la fortune du riche. Pendant les premiers temps je cherchai mon mari dans les cabarets, dans les bouges. Il changea de quartier, et je finis par perdre ses traces...

Je me demandais si je ne ferais pas mieux de me jeter à la Seine avec les petits, plutôt que d'essayer de lutter pour les élever. Je savais à l'avance que la tâche était impossible ! Cependant quand je les voyais dans leurs berceaux, quand je les serrais dans mes bras, il me venait des forces nouvelles, et je travaillais, je travaillais sans relâche, le jour, la nuit cousant pliée en deux près d'une fenêtre laissant tomber une clarté faible, ou bien à côté d'une maigre lampe. Je confectionnais des peignoirs. On me les payait six sous et je devais faire les boutonnères ! Six sous ! Avec grand'peine j'en cousais quatre, cela ne suffisait pas pour le pain ! Et les enfants maigrissaient et mon dos se courbait, et la tête me sonnait comme un glas quand j'essayais de dormir après ma rude journée...

Et toujours pas de nouvelles de mon mari. Ceux qui l'avaient connu s'entendaient pour le détourner de nous, et me dirent qu'ils ignoraient ce qu'il était devenu... La guerre vint. Alors on eut faim et froid, le travail manqua... Je passais le jour à attendre le pain chez le boulanger, la viande à la boucherie, un peu de bois au chantier. Quel hiver ! quelle tristesse !

La plus petite des filles mourut... Je ne la pleurai pas, elle avait trop souffert. Mais comme je revenais de la conduire au cimetière, je rencontrai, drapeau rouge en tête et chantant à pleins poumons une manifestation de gens allant à l'Hôtel de Ville, et parmi les premiers, parmi ceux qui criaient le plus fort, je reconnus Jean... Je cours à lui et serrant son bras à le broyer : — Je reviens du cimetière, lui dis-je, la petite est morte ! les autres vont suivre si tu nous abandonnes ! »

Je crois qu'il eut peur et pitié. Il nous emmena et nous fit manger. Et tandis que nous étions dans la petite salle enfumée, il nous parla d'une chose que j'ignorais, de la Commune,

du droit que le peuple ferait valoir. Il me cita les noms des journalistes, des députés qui promettaient à l'ouvrier la fortune dans le travail. Je l'écoutais effarée, me contentant de lui répondre : « — On te trompe ! cela ne se peut pas ! Cela ne se fera jamais ! » — Alors il s'entêtait, racontait des faits, et tirant des journaux de sa poche il me les donna.

Je le suppliai de revenir avec nous, il refusa, mais il me remit un peu d'argent. « — Après le triomphe de la Commune tu me reverras, » dit-il. Et nous nous séparâmes de nouveau. Le soir je lus les feuilles qu'il m'avait données et j'y trouvai des folies sinistres, trop capables de monter la tête à des hommes ignorants, avides de jouir, faciles à tromper par des gens habiles.

Et tout allait de plus en plus mal... On disait que Paris allait se rendre... Et quand Paris se fut rendu, ce fut encore pire... Vous ne savez pas assez ce que fut le temps de la Commune, vous en connaissez les ruines, voilà tout ! Vous retenez le nom de ceux qui furent massacrés, mais vous n'étiez pas dans la foule quand elle poussait les victimes vers le lieu du supplice ; vous n'avez pas vu des femmes échevelées, en ceinture rouge, donner des cartouches aux hommes et les envoyer au crime.

Vous n'avez pas entendu les chefs promettre jusqu'à la dernière heure le triomphe au peuple aveugle ! On m'entraîna comme les autres, je suivis mon mari, j'habitai une maison abandonnée par les propriétaires, j'eus ma part de cette curée. Je finis par me mettre du parti de la Commune. Mais on nous trompait encore ; nous fûmes vaincus... alors on vit des femmes traquant après elles des enfants, chercher dans les tas de morts des maris et des pères... et plus tard quand on eut emmené les plus égarés, courir de Paris à Versailles pour le trouver au milieu des prisonniers...

Allez, de ce moment déjà les abusés comprenaient qu'on les abandonnait, qu'on les trahissait. Qu'importait ce qu'ils deviendraient... Il s'agissait maintenant de ne pas se compromettre et de réparer le passé en reniant les fous qui avaient eu la sottise de croire les chefs du parti. Je trouvai Jean parmi les prisonniers. Il n'était ni abattu ni triste, et ne croyait point à sa condamnation. Cependant à mesure que l'instruction s'avancait il comprenait qu'on les laissait sans aide et sans ressource. La veille du jour où il passa en jugement, il me dit :

« — Je serai condamné, je m'y attends ; je partirai pour la bagne, et j'y vivrai avec l'espérance de me venger de ceux qui m'ont perdu... On nous rappellera, dans cinq ans, dans dix ans, tout finit en ce monde... Nous reviendrons, et je châtierai, sinon tous, du moins un de ceux qui nous ont poussés à notre perte.

(A CONTINUER.)

Commencé le 12 avril 1883—No 172.

INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui—(12 octobre 1882)—les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Aux agents 15 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, payable à la fin du mois.

Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arrérage immédiatement, par là nous éviter la pénible nécessité de les retrancher de nos livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros par depuis le 1er Janvier dernier, et même la file complète (brochée) de l'année 1881, aux conditions ci-dessus.

MORNEAU & CIE., Editeurs,

Boîte 1986, Bureau de Poste.

No. 17 Ste Thérèse Montréal.